



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2024

**Estelle Ventoura**  
Présidente

**COMPAGNONS BATISSEURS  
PROVENCE**

7, Rue Edouard Pons  
13006 MARSEILLE

Tél. 04 91 50 03 83 - Fax 04 91 50 04 64  
Siret : 319 050 167 00083

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>3</b>
<b>I. L'ASSOCIATION COMPAGNONS BÂTISSEURS PROVENCE</b>	<b>4</b>
1/ Le projet associatif	4
2/ L'équipe: Gouvernance, salariés, volontaires	5
3/ Les chiffres clés 2024	7
<b>II. UNE ASSOCIATION REGIONALE</b>	<b>8</b>
1/ L'antenne des Bouches du Rhône	8
2/ L'antenne du Var et des Alpes Maritimes	15
3/ L'antenne du Vaucluse	21
4/ L'antenne des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes	25
5/ Formation et soutien aux professionnels de la Région	29
<b>III. ANNEXES</b>	<b>31</b>
1/ L'inauguration de l'atelier solidaire	31
2/ Les chantiers solidaires 2024	32
3/ La journée des salariés du Mouvement	42
4/ Quand les Compagnons Bâtitisseurs Provence ne sont pas sur chantier	43
<b>IV. LES PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVÉS</b>	<b>49</b>
<b>CONCLUSION &amp; PERSPECTIVES</b>	<b>54</b>
<b>COMMENT NOUS SOUTENIR ?</b>	<b>55</b>



# RAPPORT MORAL

**Estelle VENTOURA**

**Présidente de l'association**

« L'année 2024 s'achève, marquée une fois encore par l'engagement sans faille de chaque Compagnon.

En 2024, nous avons poursuivi notre double mission : l'amélioration des conditions d'habitat des plus fragiles et l'accompagnement des personnes dans une dynamique d'entraide.

Grâce au travail coordonné de nos équipes salariées, de nos volontaires et de nos bénévoles, nous avons accompagné 2656 habitants sur les 6 départements de la Région.

Au-delà de ce chiffre, ce sont les parcours humains que je souhaite mettre en lumière. Les familles qui reprennent confiance en elles en rénovant leur habitat. Les jeunes volontaires qui découvrent la force de l'engagement. Les habitants de quartiers qui se mobilisent ensemble autour d'un projet commun. C'est cette alchimie entre le faire et le vivre ensemble qui fait notre spécificité.

Bien sûr, les défis restent nombreux notamment au regard de la précarité croissante de nos publics mais nous avons su faire preuve d'adaptabilité.

Pour 2025, nous souhaitons aller encore plus loin en mettant en œuvre les nouveaux projets développés en 2024 par notre équipe de chef-fes de projets, et favoriser l'entrée de nouveaux administrateur.trices au sein dans la gouvernance de l'association.

Je tiens à remercier sincèrement notre équipe salariée pour son professionnalisme, notre Conseil d'Administration pour sa vigilance et son implication, ainsi que tous nos partenaires pour leur confiance renouvelée.

Ensemble, nous faisons plus que réparer des murs : nous bâtissons des ponts, entre les personnes, entre les générations, entre les cultures. Merci à toutes et à tous de faire vivre, au quotidien, les valeurs des Compagnons Bâisseurs. »

# I. L'ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE

## 1. Le projet associatif

Le 31 mai 2024, l'association a adopté la modification de ses statuts en Assemblée Générale Extraordinaire.

L'objet de l'association est ainsi défini comme suit:

« L'association a pour but d'améliorer le bien être des habitant.te.s en situation de précarité dans leur logement sur le territoire de la région PACA, avec leur participation active. Toute personnes accompagnée devient actrice de son projet, de son développement et actrice de la vie sociale avec une citoyenneté concrète telle que proposée par la Charte des Compagnons Bâisseurs.

L'association met en place un panel d'actions d'accompagnement au service des locataires comme des propriétaires occupants.te.s dont la liste ci-après n'est pas exhaustive:

- Chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA);
- Réalisation de diagnostics assortis de préconisation en vue de soutenir les habitant.te.s dans l'amélioration de leurs conditions d'habitat.
- Engagement de médiations avec les bailleurs pour la mise aux normes de décence de leurs locations.
- Animations collectives pouvant prendre différentes formes (ateliers bricolage, bricothèque, outilhèque, Bricubus,...) avec pour objectif de développer la capacité à agir des habitants.te.s en lien avec leur logement (connaissance de leurs droits et devoirs, aptitude à entretenir eux même leur logement par la réalisation de travaux d'entretien locatif).
- Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des propriétaires occupants.te.s très modestes.

L'ensemble de ces actions a pour objectif de développer des réseaux d'entraide et de solidarité entre habitants.te.s et bénévoles, conformément à la Charte du Mouvement Compagnons Bâisseurs.

L'association réalise également des formations et des sensibilisations sur la qualité du logement et ses impacts sur les habitants.te.s à destination des acteurs du monde du bâtiment, du social et du médico-social.

L'association exerce l'ensemble de ses activités dans le cadre de l'amélioration des conditions d'habitat des plus démunis.e.s en luttant contre toutes les formes de mal logement: lutte contre la non décence, lutte contre l'insalubrité, lutte contre la précarité énergétique. Elle favorise rencontres et dialogues avec les jeunes d'horizons géographiques et sociaux, différents, les jeunes européen.nes et autres en service civique, les habitants.te.s, les bénévoles en s'appuyant sur un réseau interne et externe d'intervenants.te.s.

Elle se mobilise pour agir auprès des pouvoirs publics, des fondations et du Mécénat. Elle peut intervenir également en missions sur des pays étrangers dans le cadre de son activité ».

*L'évolution du logo Compagnons Bâisseurs Provence de 1979 à aujourd'hui:*



## 2. L'équipe: Gouvernance, salariés, volontaires

### *La Gouvernance*

L'association est pilotée par un Conseil d'Administration composé de 10 administrateurs.trices.

Le Bureau est constitué en 2024 d'une Présidente, d'un Vice-Président, d'une Trésorière et d'une secrétaire.

La Présidente, Estelle VENTOURA, est administratrice depuis 2008 et la Trésorière Suzanne DE CHEVEIGNE est, quant à elle, aussi Présidente du Mouvement Compagnons Bâisseurs Provence.

Aux côtés du Bureau siègent 3 autres administrateurs bénévoles, 2 représentants des salariés détenant une voix chacun et les représentants des volontaires accueillis chaque année pour une voix au total.

Avant la révision des statuts de 2024, les représentants des salariés ne détenaient qu'une seule voix à eux deux.

Le Bureau et le Conseil d'Administration se réunissent une fois par mois en moyenne.

**En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à 10 reprises.**

### *Les salariés*

Au 31 décembre 2024, l'association emploie 48 salariés dont 19 hommes et 29 femmes.

On note: 47 CDI et 1 CDD de remplacement, 36 salariés à temps plein et 12 salariés à temps partiel portant l'effectif total à 44,1 ETP.

Les cadres de l'association sont majoritairement des femmes. On compte 9 femmes pour 11 cadres au total.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'ensemble des salariés de l'association employés à temps plein ne travaillent plus le vendredi après-midi, exception faite de la Direction. Il s'agit d'une mesure adoptée par le Conseil d'Administration en décembre 2023 en vue de favoriser un meilleur équilibre vie personnelle-professionnelle. Cette disposition est une reconnaissance de la difficulté des métiers liés à l'activité de l'association.

Au regard de l'accroissement de l'activité de l'association en région, la Directrice Générale de l'association a procédé à une réorganisation interne. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'association compte désormais une Directrice adjointe à temps partiel et une assistante ressources humaines à temps plein.



### **Nathalie CASTAN, Directrice Adjointe**

Nathalie est entrée aux Compagnons Bâisseurs Provence en tant que bénévole, puis a été embauchée en 2003 en tant qu'animatrice technique. Après avoir occupé les fonctions de Cheffe de Projets puis Directrice de Projets des Bouches du Rhône, la Directrice Générale prend la décision de lui déléguer les missions de gestion de la Trésorerie, gestion du siège, des systèmes d'information et de la politique de Mécénat.



### **Mylène PORTE, Assistante RH**

Mylène s'est vue confier les missions d'accueil et de suivi administratif et juridique du personnel.

Elle travaille en lien avec la Directrice Générale et le CSE sur les questions inhérentes à la santé et la sécurité au travail.

Elle met en œuvre la politique de formation interne arrêtée par la Directrice.

### *Les Volontaires*

En 2024, nous avons accueilli 10 volontaires:

- 4 volontaires en service civique,
- et 6 volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES).

Venant de France, de Turquie, d'Italie, d'Allemagne ou encore d'Algérie, ils ont choisi de soutenir le projet de l'association en donnant de leur temps.

Afin de permettre à d'autres jeunes de pouvoir prendre connaissance des différents dispositifs de volontariat, l'association a fait le choix de rencontrer l'école de la deuxième chance à Marseille avec pour objectif de favoriser la mixité sociale au sein du groupe de jeunes accueillis. En effet, les volontaires accueillis en CES ont généralement un niveau d'études assez élevé ou ont déjà été salariés.

Enfin, en 2024, la législation le permettant, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité l'attribution de tickets restaurant pour les Volontaires, conscient que leur indemnité était insuffisamment élevée pour leur permettre de faire face aux conséquences de l'inflation.



### 3/ Les chiffres clés 2024

En 2024, 2656 habitants ont été accompagnés par l'association. Cela représente:

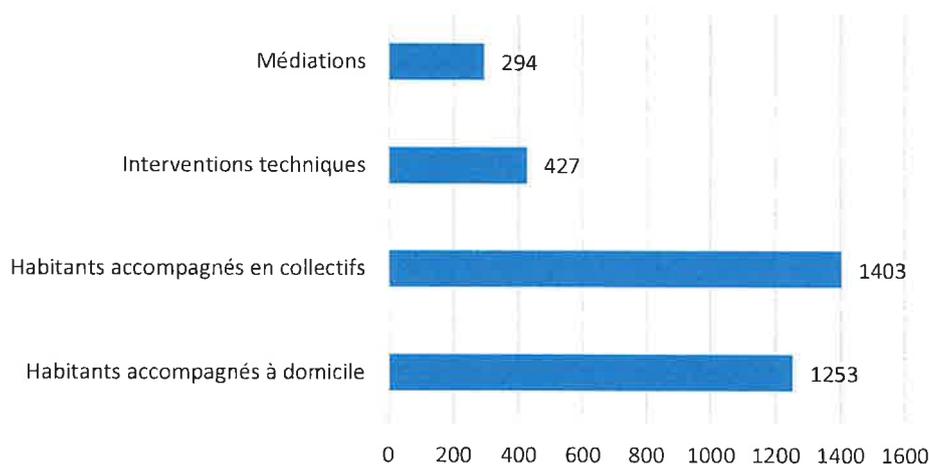
- 1253 habitants accompagnés à domicile;
- Et 1403 par le biais des collectifs.

A noter que le nombre de personnes accompagnées à domicile est sous évalué. En effet, ne sont pas comptabilisés les personnes dont l'accompagnement démarré avant 2024 s'est poursuivi l'année suivante.

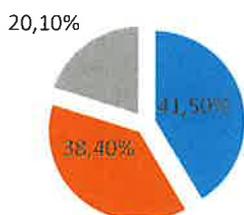
En outre, au regard de la Réglementation Générale de Protection des Données (RGPD), il n'est pas possible sur certains projets de l'association de collecter certaines informations comme le nombre d'habitants vivant à domicile lors de nos interventions ou encore leurs revenus. C'est par exemple le cas des marchés publics qui lient l'association aux CAF des Bouches du Rhône et du Var ou encore à la Ville de Marseille.

Les actions de l'association se sont déployées sur les 6 départements de la région PACA.

#### Bilan régional des activités 2024

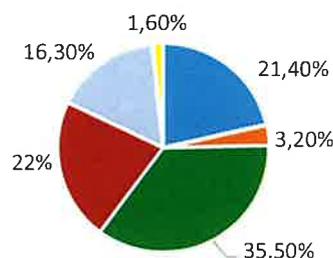


#### Typologie du public accompagné



- Locataires du parc public
- Locataires du parc privé
- Propriétaires occupants

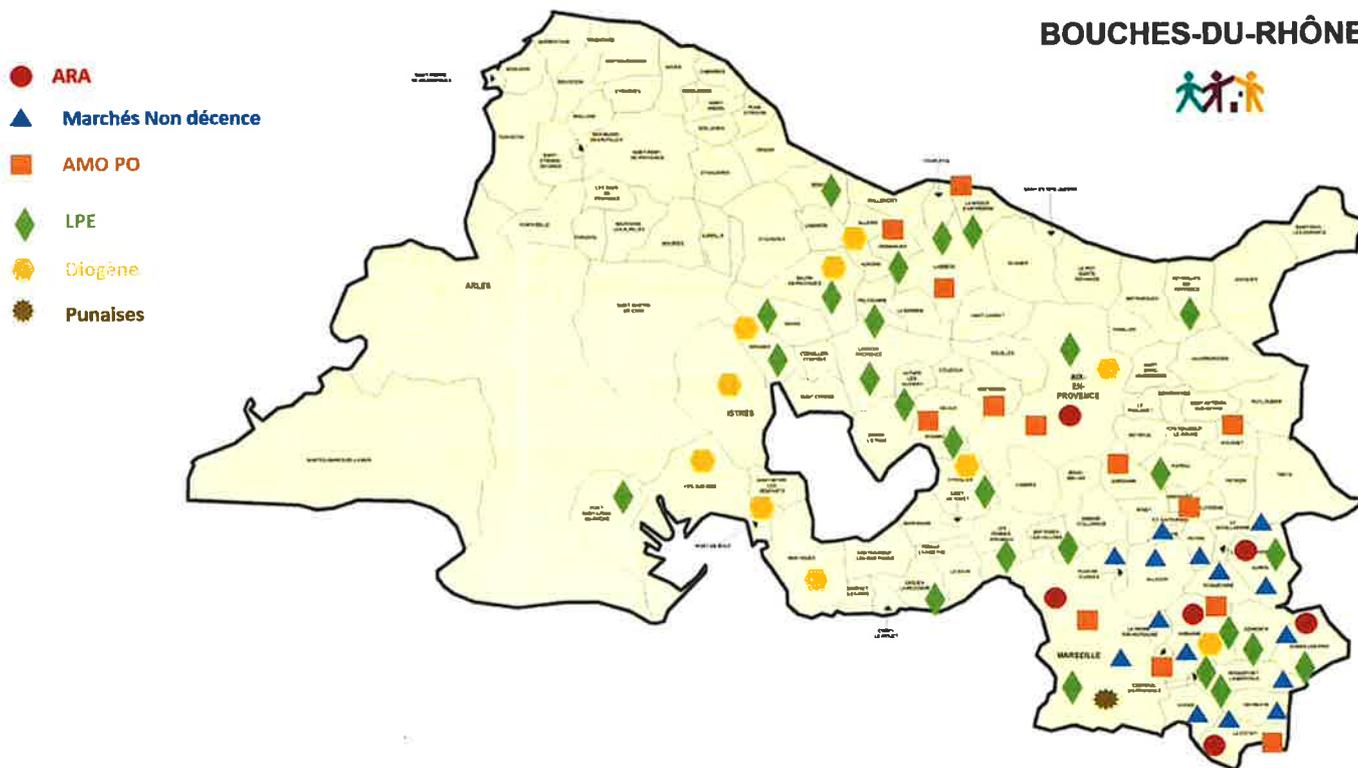
#### Nature des ressources 2024



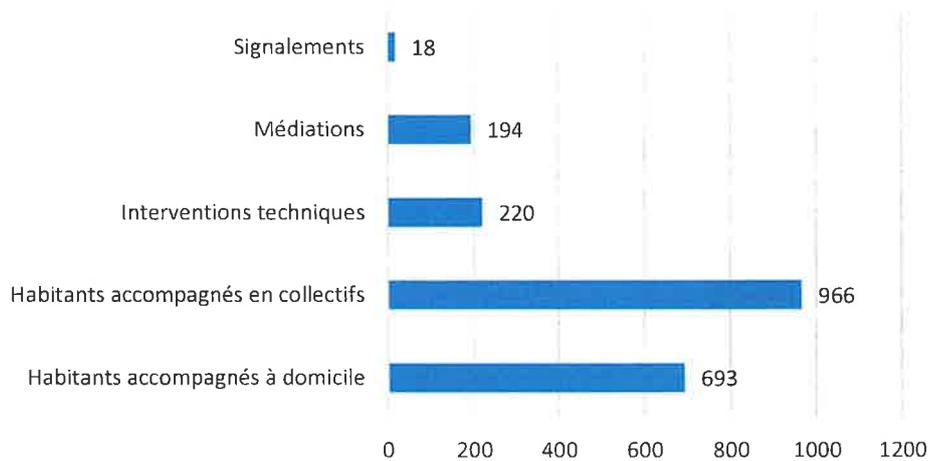
- RSA
- Retraites
- Salaires
- Allocations chômage
- Allocations handicap
- Autres

## II. UNE ASSOCIATION REGIONALE

### 1/ L'antenne des Bouches du Rhône



### Bilan des activités 2024



Les projets de l'association couvrent, à eux tous, l'ensemble de la Métropole Aix Marseille Provence.

Chacun d'eux entend apporter une réponse précise au territoire sur lequel il est mis en œuvre.

## **L'atelier de quartier**

L'atelier de Quartier est l'action historique de ce département.

Créée en 2002, elle s'est petit à petit développée pour couvrir en 2024 l'ensemble des arrondissements de la ville de Marseille ainsi que les territoires du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Aix-en-Provence et La Ciotat.

Il s'agit d'un projet d'insertion sociale et de lutte contre le mal-logement qui combine des interventions sur le logement avec un accompagnement participatif des habitants. Il repose sur la démarche de l'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA), en mobilisant les locataires ou propriétaires occupants rencontrant des difficultés liées aux conditions d'habitat et à l'inclusion sociale. Décliné à domicile comme en dehors du logement via des ateliers collectifs, cette action poursuit le but d'accompagner les habitants à rénover leur logement, tout en renforçant le lien social.

En 2024, ce projet a accueilli un nouvel axe: la lutte contre la précarité énergétique.

L'équipe d'animateurs-trices techniques joue un rôle central dans la mise en œuvre de l'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA). Leur mission consiste à accompagner les habitants à mieux comprendre leur logement en réalisant des diagnostics à leur côté et à assurer la mise en œuvre d'interventions techniques nécessaires à l'amélioration de leurs conditions d'habitat. Plus précisément, ils interviennent pour effectuer des travaux de rénovation (second œuvre), des réparations locatives (décret du 26 août 1987), et des aménagements intérieurs. Ils contribuent à lutter contre la non décence et réalisant des médiations avec les bailleurs (loi du 6 juillet 1989 et décret du 30 janvier 2002), et signalent si nécessaire les logements aux autorités compétentes. Leur implication aux côtés de volontaires et bénévoles favorise la création d'un lien de confiance avec les habitants, ce qui facilite la remobilisation et la participation active des occupants dans leur projet de réhabilitation.



## L'accompagnement des retraités

Cette action a vu le jour en 2021, initialement sur 3 communes du Département, et pour une durée expérimentale de 3 ans.

Reconduite en 2024, elle couvre désormais la totalité de la Métropole Aix Marseille Provence.

Elle vise à accompagner les personnes retraitées du parc privé à améliorer leur confort thermique tout en réduisant leurs consommations énergétiques. Elle permet une intervention conjuguée de l'ARA et de professionnels du bâtiment (pour les propriétaires occupants très modestes).

Elle favorise le repérage de situations de perte d'autonomie et le relai vers des services idoines. Elle permet le maintien dans le logement des personnes retraitées en ayant un impact sur leur santé physique et psychique grâce aux travaux réalisés dans les logements.

### Exemple d'effet induit

Mr M., 78ans, n'a pas payé sa mutuelle au regard de son coût trop élevé pour son budget. La mutuelle a donc résilié son contrat. Suite à un accident ayant entraîné une opération chirurgicale et de ce fait en l'absence de mutuelle, M. devait s'acquitter d'un dépassement d'honoraires de plus de 600€. Grâce à un relais avec la MAS, le traitement de sa demande de C2S n'a pris que 10 jours et celle-ci lui a été accordée.

## L'accompagnement des propriétaires occupants très modestes

Lancé à titre expérimental en 2009 à l'initiative de l'ex Fondation Abbé Pierre, ce projet couvre aujourd'hui l'ensemble du Département, notamment le Pays d'Aix dont l'association est un des opérateurs de PIC.

Opérateur de l'Anah depuis 2006, disposant de l'agrément MAR (Mon Accompagnateur Rénov) depuis 2024, l'association intervient auprès des propriétaires occupants très modestes pour les accompagner dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. L'intervention conjuguée de l'ARA et des professionnels du bâtiment permet d'ouvrir à ce secteur d'activité plus de **xxxx** € de parts de marché.

### Exemple d'accompagnement

Mme F, résidant sur la commune de Grans, en situation de privation était réticente à réaliser des travaux chez elle. Une fois en confiance, elle s'est engagée dans un projet de réhabilitation visant à gagner 2 classes énergétiques. Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2025. Son reste à charge de 20% sera financé avec ses économies et l'aide de sa famille.

## Les interventions dans les grandes copropriétés dégradées Marseillaises

Il s'agit d'une action déployée depuis 2014 suite à une rencontre fortuite entre Jean-Marc Ayrault, alors Premier Ministre et l'équipe des Compagnons Bâisseurs, lors d'une visite au Parc Bellevue.

Depuis une dizaine d'années, l'association intervient donc sur différents copropriétés, en fonction des besoins repérés.

En 2024, l'association est intervenue aux Rosiers, à Bel Ombre, au Parc Kalliste et au Parc Corot (pour sa dernière année d'intervention sur ce site).

Si les objectifs poursuivis sont les mêmes que ceux de l'atelier de quartier, l'absence fréquente de travailleurs sociaux accompagnant les habitants sur ces territoires, de même que le climat d'insécurité régnant sur ces copropriétés avec l'omni présence du trafic de stupéfiants ou encore l'état de dégradation importante des parties communes viennent complexifier les interventions de l'association. Malgré cela les habitants restent mobilisés.



## La lutte contre l'habitat indigne et la non décence

Si la lutte contre la non décence est un axe transversal de l'ensemble des actions conduites par l'association grâce aux médiations réalisées auprès de bailleurs, depuis 2003, elle s'inscrit dans le cadre de dispositifs publics et de marchés visant spécifiquement la résorption du mal logement.

En 2003, l'association était opératrice de la DDE, de la CAF et de la DDASS dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> MOUS Lutte contre l'habitat indigne.

En 2024, elle est opératrice de la CAF des Bouches-du-Rhône et de la Ville de Marseille et réalise des diagnostics techniques permettant la conservation des aides au logement.



## La lutte mécanique contre les punaises de lit

Depuis plusieurs années, l'association des Compagnons Bâisseurs Provence a développé une expertise et un procédé d'accompagnement des habitants qui sont confrontés à des infestations de punaises de lit.

En s'appuyant sur un protocole mécanique de lutte contre ces nuisibles, les habitants mettent en œuvre un ensemble d'actions concrètes qui leur permettent d'agir sur leurs infestations et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie dans le logement.

Des appareils vapeur sont prêtés aux habitants. En 2024, 41 prêts ont été réalisés.

Ces accompagnements sont réalisés à distance : les habitants appliquent le protocole mécanique et des points réguliers sont faits par téléphone.

Ces points permettent d'échanger sur ce qui a fonctionné, ou ce sur quoi des ajustements seraient nécessaires. Des ateliers collectifs permettent une continuité de l'accompagnement à distance. Il s'agit d'impliquer largement le maximum de personnes pour mener une action de prévention. Il s'agit également d'inviter et d'appeler à témoigner des habitants qui ont été suivis individuellement et qui sont parvenus à retrouver des conditions d'Habiter décentes en se libérant des punaises de lit.



## Le Tiers-Lieu « 20 000 Lieux »

Il s'agit du premier projet de Tiers-Lieu auquel l'association est partie prenante.

Situé à Encagnane, le 20 000 Lieux vise à amener un collectif hétérogène d'acteurs (l'équipage) à partager des valeurs et des objets communs afin de mettre au service du territoire un espace qui permette aux habitant.e.s de prendre des initiatives citoyennes pour leur quartier, pour et avec leurs voisins. En 2024, grâce à l'implication croissante des habitant.e.s et des associations, le lieu a poursuivi son développement en tant qu'espace de partage, d'échange et de collaboration. De nombreuses nouvelles personnes ont rejoint la communauté, apportant un souffle d'idées et d'initiatives qui enrichissent le quotidien de cet espace.



## Le Bricobus

Né dès 2014 au sein du Mouvement dans la Région Centre Val-de-Loire, c'est en 2020 qu'apparaît le premier Bricobus des Compagnons Bâisseurs Provence.

Envisagé comme une réponse à de nombreux QPV non couverts par des opérations d'aménagement sur les espaces extérieurs, en proie à un Habiter dégradé sur les espaces communs, et à une absence d'aménagement en pied d'immeuble, participant au désinvestissement des habitants sur leur quartier, il circule dans les quartiers nord de la ville de Marseille.

En 2024, après quatre années d'intervention sur différents sites, la décision est prise de mettre fin à ses interventions pour conduire une réflexion plus approfondie sur le sens du projet au regard de la faible mobilisation habitante entourant les objets de chantiers. Le dernier chantier participatif réalisé par Lucas, l'animateur technique du Bricobus, a été mis en œuvre aux Tuileries.



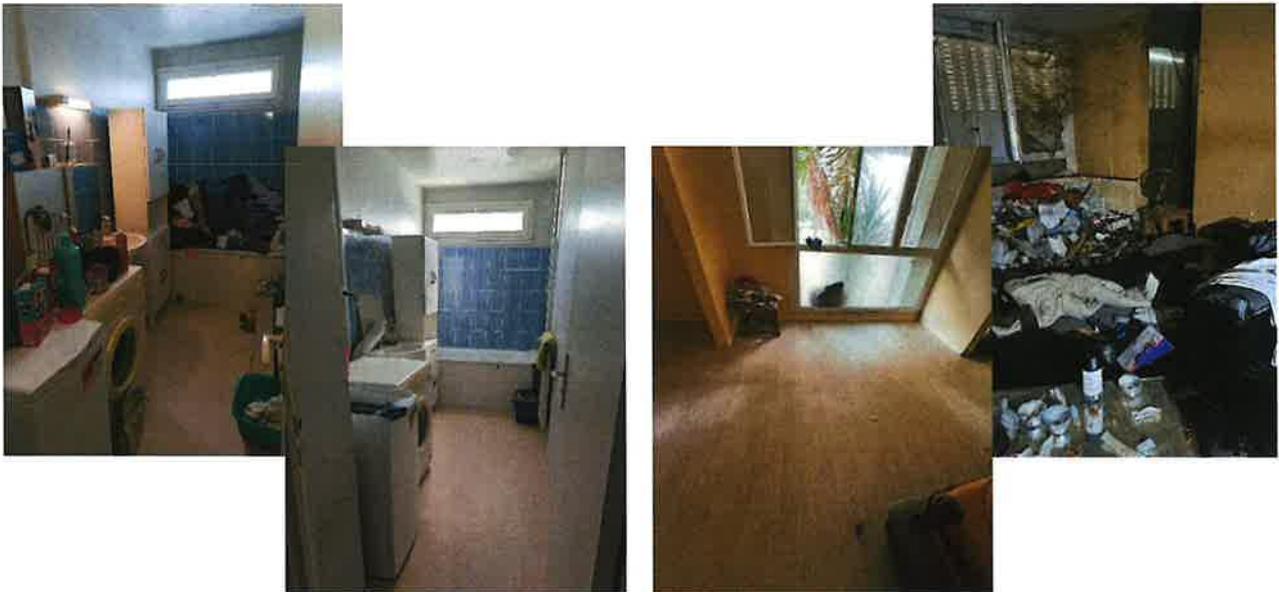
## L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène

Le syndrome de Diogène est un trouble comportemental caractérisé par une tendance à l'excès qui impacte la relation au corps, aux autres et aux objets. Dans le logement, il se traduit notamment par une accumulation compulsive d'objets et/ou de déchets, appelée sylogomanie. Face à cette situation, les bailleurs sociaux se trouvent souvent démunis, ne disposant pas de solutions adaptées pour accompagner les locataires concernés. L'absence d'intervention peut entraîner des conséquences graves, tant pour la structure du bâtiment (poids des accumulations), que sur l'environnement, avec la prolifération de nuisances (olfactives, nuisibles, insectes). Elle représente également un danger pour l'individu lui-même, exposé à des risques sanitaires et à une possible expulsion. C'est dans ce contexte que les Compagnons Bâisseurs interviennent, apportant une expertise et un soutien spécifiques à ces situations de locataires du parc public.

Objectifs opérationnels

1. Eviter les expulsions locatives des personnes présentant le syndrome de Diogène au sein de la Métropole hors Marseille.
2. Eviter les phénomènes de décompensation face à un désencombrement brutal.
3. Respecter le mode d'habiter en s'adaptant aux règles communes.
4. Viser l'autonomie dans le logement à terme.

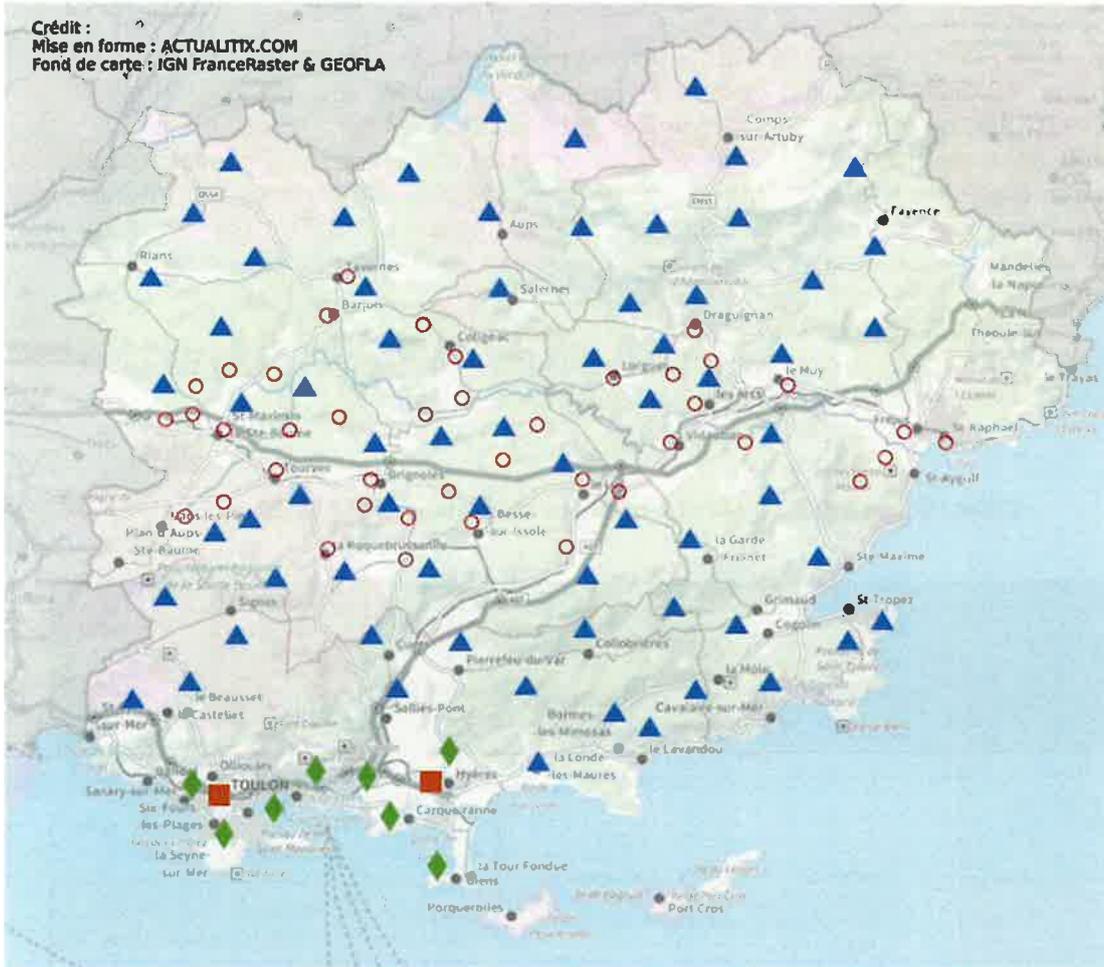
L'objectif est de construire un parcours d'accompagnement sur mesure, en accord avec le projet de vie de l'individu afin de l'impliquer pleinement.



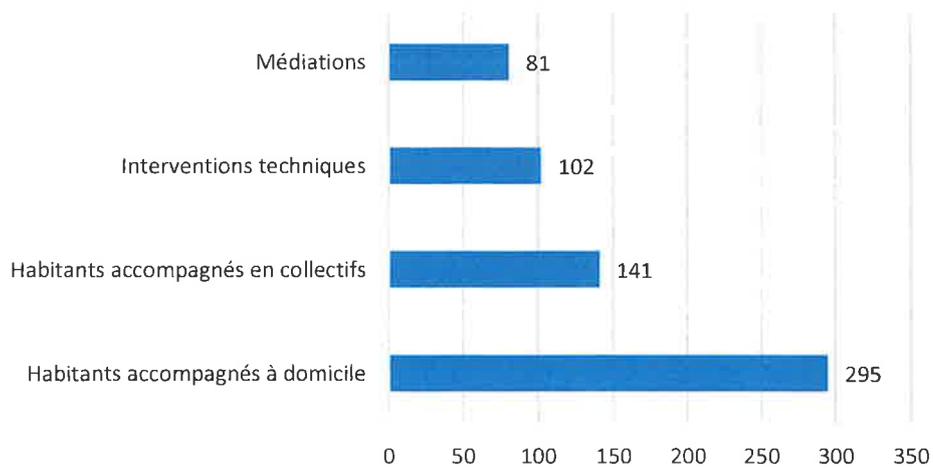
### La Presse en parle:

<https://www.laprovence.com/article/societe/30850188553518/face-au-syndrome-de-diogene-cette-association-accompagne-les-victimes-on-ne-guerit-pas-mais-on-se-canalise>

## 2/ L'antenne du Var et des Alpes Maritimes



### Bilan des activités 2024



## La démarche d'ARA sur le territoire du Var

Initiée en 2005 sur le territoire de la Provence verte, la démarche d'ARA des Compagnons touche aujourd'hui quatre intercommunalités de ce territoire: la Provence Verte, le Cœur du Var, la Dracénie et Estérel Côte- d'Azur.

Co construit avec les travailleurs sociaux, c'est un outil d'aller vers particulièrement plébiscité qui participe à la dynamique territoriale. En 2024, 20 Comités techniques de suivi ont rassemblé travailleurs sociaux et acteurs locaux autour de l'échange de situations croisant problématique de mal logement et parcours d'insertion des habitants.

Au-delà de la rénovation ou de l'aménagement de logements ce sont également pour ses effets induits que le projet reçoit autant d'orientations.

### Objets sociaux et effets induits des chantiers ARA

Problématique sociale (identifiée par les travailleurs sociaux à l'origine des orientations)	Les travaux (partie technique des accompagnements)	Effets que peuvent produire les chantiers d'ARA (partie sociale des accompagnements)
Personne isolée avec rupture du lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de meubles ou appareils électroménagers mis à disposition par des partenaires associatifs comme Garrigues</li> <li>- Remise en peinture d'une ou plusieurs pièces</li> <li>- Réaménagement d'une cuisine – construction de meubles</li> <li>- Création d'espaces de rangement (séjour, couloir, chambre, cuisine, etc.), Réaménagement d'une chambre</li> <li>- Création d'un coin nuit pour un parent qui n'a pas de chambre</li> <li>- Réaménagement de salle de bain (hors adaptation)</li> <li>- Travaux de petite plomberie (remplacement de joints de robinets, d'un mécanisme de chasse d'eau, installation de mousseurs/éco-douchettes etc.)</li> <li>- Pose de sols souples</li> <li>- Travaux de petite électricité (remplacement de prises défectueuses, remplacement des ampoules/luminaires, etc.),</li> <li>- Entretien de la ventilation</li> <li>- Travaux engagés par le bailleur suite à une médiation,</li> <li>- Réfection de murs (notamment ceux qui ont un crépi épais et qui présentent risque de blessure pour les enfants en bas âge),</li> <li>- Interventions relatives à l'amélioration du confort thermique dans le logement (rideaux thermiques, ampoules économiques..)</li> </ul>	Amélioration du bien-être, amélioration de la confiance en soi, fréquentation des associations et centres sociaux partenaires, recevoir des personnes chez soi,...
Personne éloignée de l'emploi		Amélioration du bien-être, remobilisation, amélioration de la confiance en soi, capacité à penser de nouveau en projet, poursuite des travaux en autonomie, accès à une formation ou un emploi,...
Conflits intra familiaux		Apaisement des conflits familiaux, amélioration du bien-être, émergence d'une solidarité familiale,...
Difficultés de mobilité		Accès aux pièces du logement et à ses équipement facilité grâce aux travaux et aux aménagements, gain d'autonomie, amélioration du bien-être...
Absence de repères dans le logement.		Chacun trouve sa place dans le logement grâce aux travaux d'aménagement, apaisement des conflits familiaux,...
Personnes malades et/ou en situation de handicap		Amélioration des conditions de vie, prévention des risques domestiques, aménagements ergonomiques...
Précarité énergétique		Amélioration du confort thermique, préservation de la santé, effets induits sur l'épanouissement des enfants (jouer et faire leurs devoirs dans de bonnes conditions par exemple), maîtrise des consommations d'énergie,...

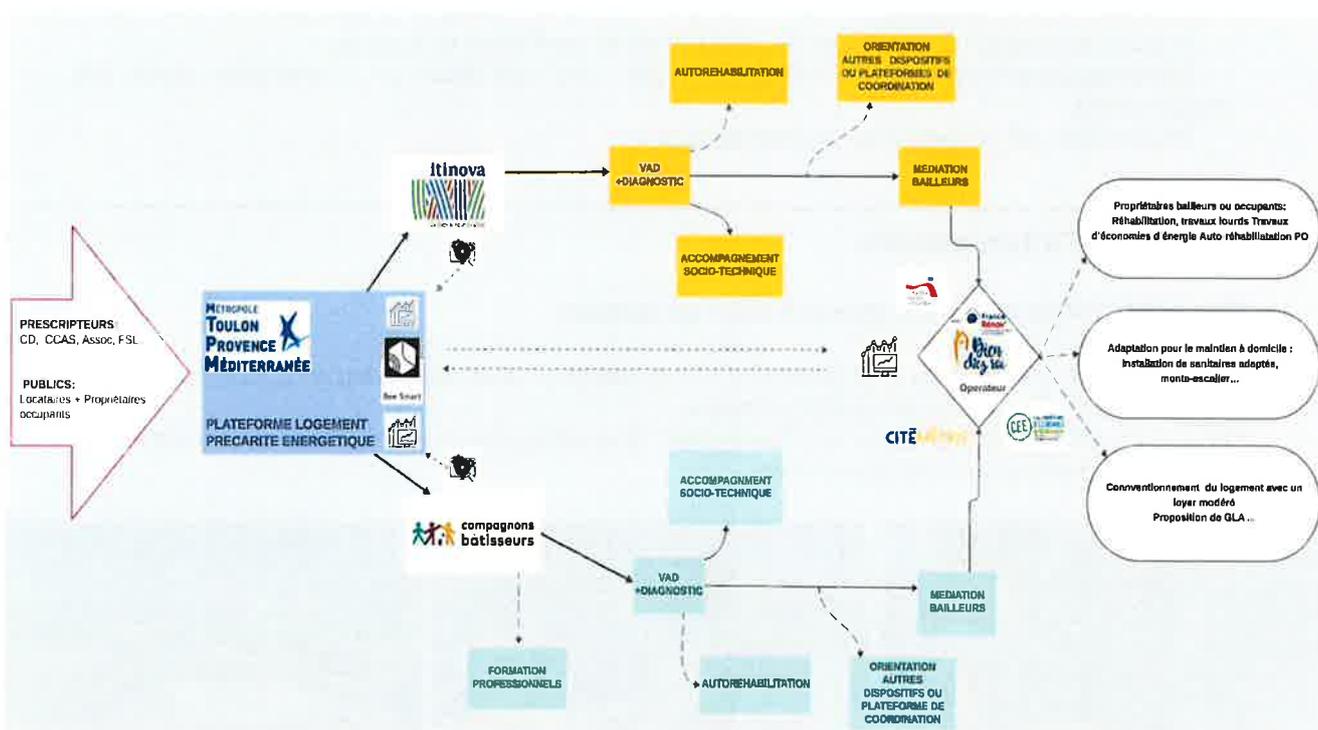
## ARA et Lutte contre la précarité énergétique

Second semestre 2024, l'association développe un nouveau projet en partenariat avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée, financé dans le cadre du Pacte des solidarités (axe 4 « transition écologique solidaire »).

L'association intervient comme acteur de la plateforme de rénovation énergétique instaurée par la Métropole. Elle s'articule en amont et en aval avec d'autres dispositifs (cf schéma ci-dessous). Elle intervient sur l'ensemble du territoire de cette collectivité hors Saint-Mandrier, la Seyne-sur-Mer et Toulon.

Son objectif est double:

- Accompagner les habitants en précarité énergétique à résoudre leur situation sur le fondement d'un éco diagnostic et grâce à la réalisation d'un chantier ARA,
- Formation des travailleurs sociaux du Département pour faciliter le repérage des situations de précarité énergétique.



## La lutte contre la non décence

Depuis 2019, l'association est opératrice de la CAF du Var dans le cadre de marchés visant à lutter contre la non décence des logements par le biais de la conservation des aides au logement.

En 2023, elle a décroché un nouveau marché et continue ainsi ses missions de diagnostics, de médiations et de contrôle de travaux jusqu'au 31 décembre 2026.

En 2024, 69 communes ont été concernées par les bons de commande, l'intervention de l'association touchant une fois de plus de nombreuses intercommunalités.

## Le Bricobus

Le Bricobus du Var est le second Bricobus mis en place par l'association. Il a vu le jour en 2023 et a été conçu comme un véritable atelier habitat mobile et solidaire.

Il prend la forme d'un camion avec caisse carrée de 20m<sup>3</sup> aménagé d'un établi et d'outillage. Il se déplace sur 6 résidences, 5 à Toulon (La Florane, Le Jonquet, Le Guynemer, La Cigalière et Les Logis de Châteauvallon) et 1 à Hyères (Val des Rougières).

Il propose aux habitants différents services destinés à améliorer leur confort dans le logement et à se sentir mieux dans leurs résidences :

- Prêts d'outillage pour permettre à ceux qui souhaitent réaliser eux-mêmes leurs travaux (15 prêts réalisés en 2024);
- Interventions techniques à domicile (travaux pédagogiques avec les habitants);
- Ateliers de bricolage au Bricobus (confection de meubles en bois, étagères, réparation de meubles etc.);
- Accueil conseils/informations et relais vers les partenaires locaux;
- Accompagnements à la médiation (en cas d'indécence constatée dans les logements);
- Réalisation de projets inter-partenariaux.

### Exemples d'intervention :

#### *Une table rétractable sur mesure pour un balcon*

C'est le projet d'une habitante qui a été accompagnée à chaque étape de la fabrication : prise de métrés, coupes, ponçage, vissage...

Elle a prévu de se lancer dans une formation d'auxiliaire de puériculture mais a souhaité réaliser ce projet avant de démarrer.



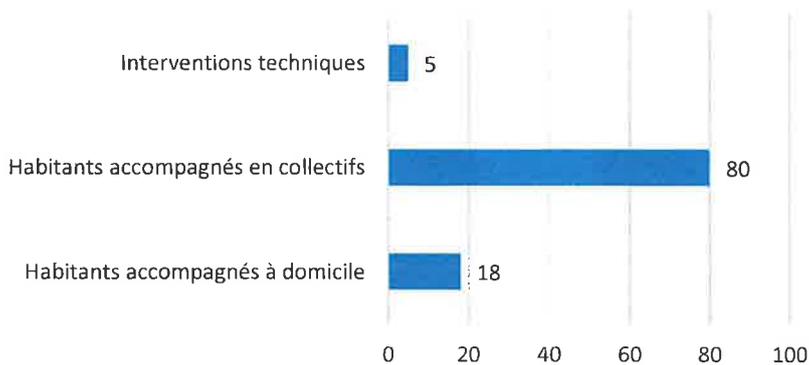
#### *Construction d'une poubelle en bois pour les Restos du Cœur à l'initiative d'un jeune de la Résidence la Florane*



# ALPES MARITIMES



## Bilan des activités 2024



L'antenne du Var porte depuis 2015 le développement des projets sur le département des Alpes Maritimes.

En 2016, l'association développe ainsi un projet dans la résidence des Fleurs de Grasse sur la commune du même nom, et en 2020, un second projet sur la résidence Sainte-Jeanne (Nouvelle Frayère) puis le quartier Ranguin à Cannes.

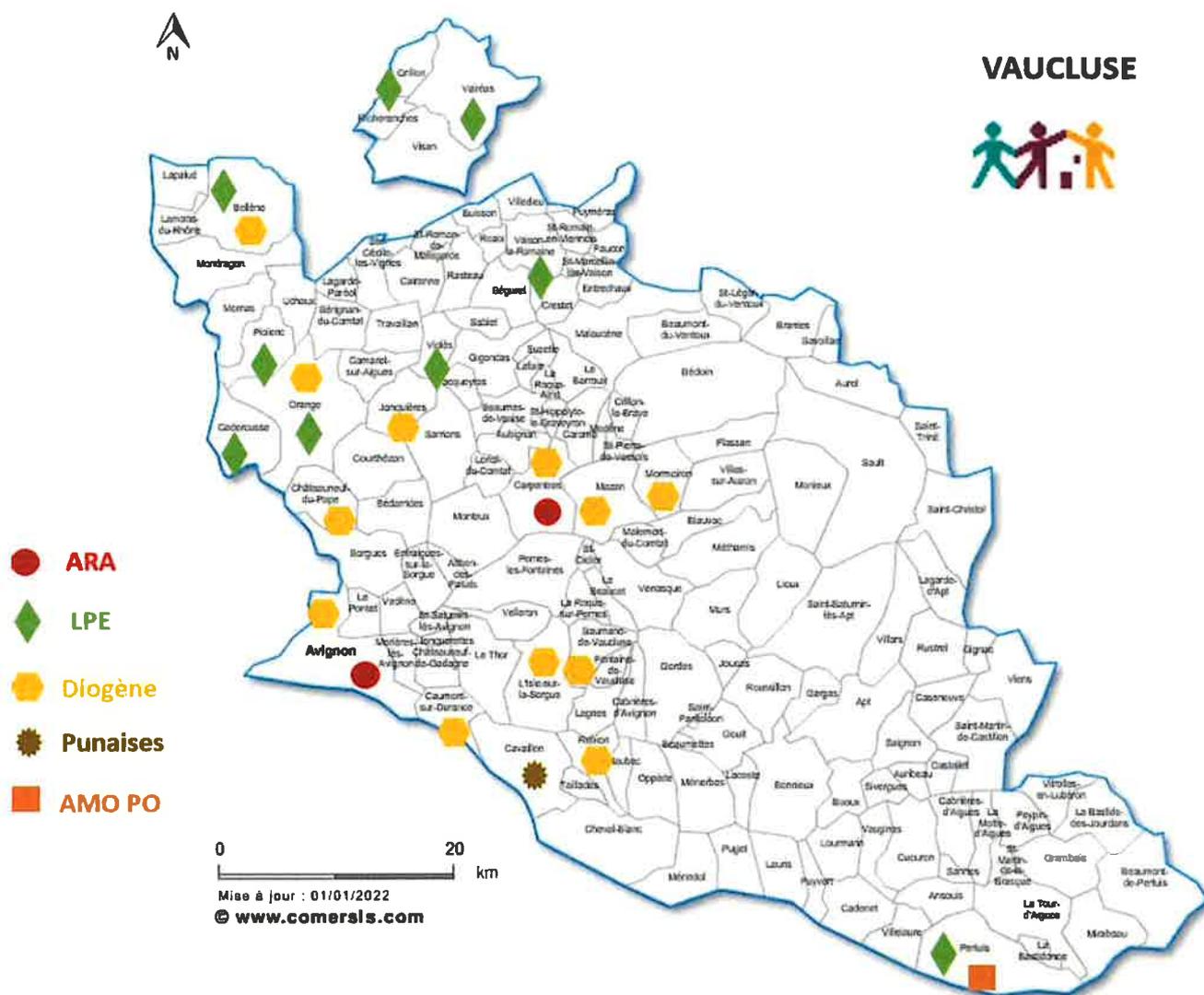
Il s'agit de deux projets co construits avec des bailleurs sociaux: 3F sud pour le premier et Logirem pour le second avec un double objectif d'accompagnements à domicile et de réalisations de chantiers ARA d'une part et d'animation de collectifs d'autre part.

En 2024, en raison d'une insuffisance d'orientations et de modèles économiques déficitaires, il est décidé de ne plus poursuivre ces projets et de repenser la présence des Compagnons sur le département différemment.

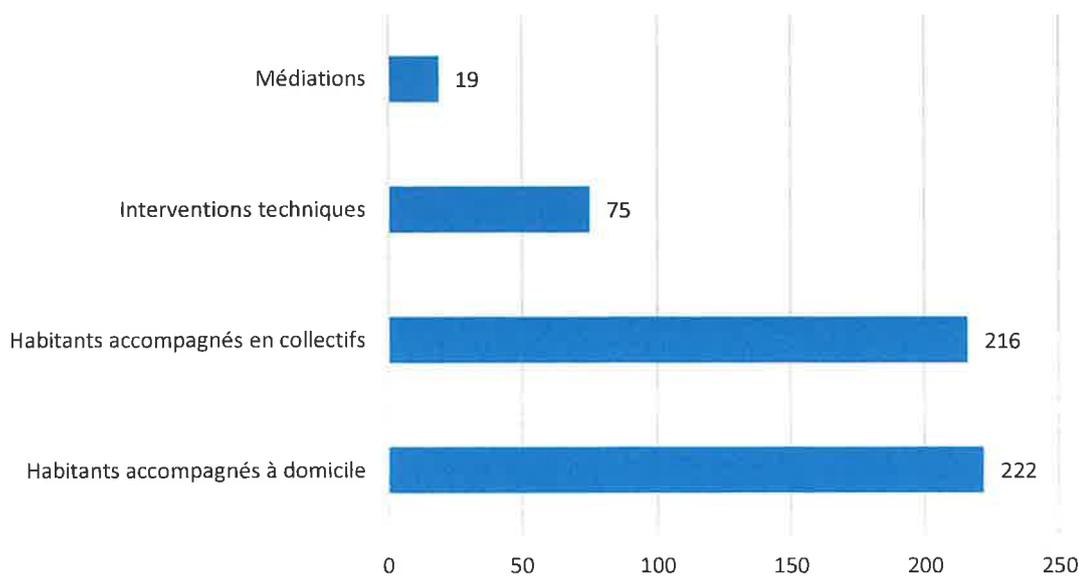
L'association continue néanmoins son soutien aux professionnels du social et du médico-social via les Comités techniques qu'elle anime autour de l'accompagnement du syndrome de Diogène (voir 5. page 29).



### 3/ L'antenne du Vaucluse



### Bilan des activités 2024



## L'ARA en Vaucluse

Les interventions d'ARA se localisent principalement à Avignon et à Carpentras sur ce département. La grande majorité des interventions est réalisée auprès de locataires du parc public.

A Avignon, les quartiers concernés sont les quartiers Est, Monclar, Champfleury, la Rocade Sud, Barbière, la Croix Des Oiseaux, Saint-Chamand même si 2 accompagnements ont été réalisés dans le parc privé.

A Carpentras, 5 accompagnements ont été réalisés dans le parc privé (PNRQAD), la majorité des autres accompagnements dans des territoires QPV (Pous du Plan et Amandiers).

Les objectifs poursuivis consistent en:

- La participation aux objectifs du NRPU sur le territoire d'Avignon, notamment en termes d'appropriation du cadre de vie par les habitants;
- l'accompagnement des travaux de réhabilitation réalisés par les bailleurs sociaux, ainsi que la requalification d'îlots dans le cadre du PNRQAD à Carpentras;
- l'appropriation par les habitants de leur logement et de leur environnement dans le cadre d'une opération de résidentialisation et de renouvellement urbain;
- l'acquisition des connaissances et savoirs faire en matière d'entretien locatif et de maîtrise des énergies afin d'éviter les dégradations et de s'assurer de la durabilité des travaux de réhabilitation entrepris;
- L'animation d'ateliers bricolage : ouvert à tous, permettant aux habitants d'acquérir des connaissances et savoirs faire en matière d'entretien locatif et de maîtrise des énergies, et favoriser des logiques d'entraide;
- la facilitation des mutations et du relogement;
- le développement des partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels dans l'objectif d'apporter une approche globale et concertée autour des questions d'habitat et de cadre de vie (animation par l'association de Comités Techniques de Suivi Habitat).



## **L'accompagnement à la lutte mécanique contre les punaises de lit**

C'est dans le Vaucluse qu'est né le premier projet d'accompagnements des habitants à la lutte mécanique contre les punaises de lit.

Il consiste en:

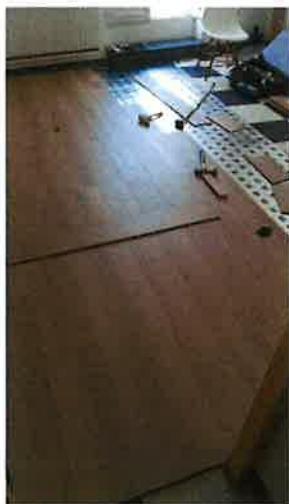
- 1/ La sensibilisation et la formation des professionnels et acteurs de proximité du secteur à la prévention et à la lutte contre les punaises de lit;
- 2/ L'accompagnement individuel des habitants des secteurs d'intervention concernés par une infestation, à la mise en œuvre d'un protocole de lutte mécanique adapté à leur situation;
- 3/ L'animation d'ateliers collectifs en direction des habitants des secteurs concernés, en partenariat avec les acteurs de proximité du territoire.



## **La lutte contre la précarité énergétique**

Ce projet vise à accompagner les ménages très modestes à réduire leurs consommations grâce à la réalisation de travaux d'amélioration thermiques, qui permettent de réaliser des économies d'énergie dans leur logement. Au sein de la prévention et de lutte contre la précarité énergétique engagée par le Conseil Départemental du Vaucluse, l'association est sollicitée pour venir compléter l'action de l'opérateur Slime en Vaucluse, spécifiquement dans le Nord du Département.

A partir des éco diagnostics réalisés par l'association, une solution opérationnelle et technique est apportée en accompagnant les habitants dans leurs travaux d'amélioration thermique relevant de l'entretien locatif. Une médiation peut être engagée pour accompagner les bailleurs à mettre aux normes de décence leur logement.



## L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène

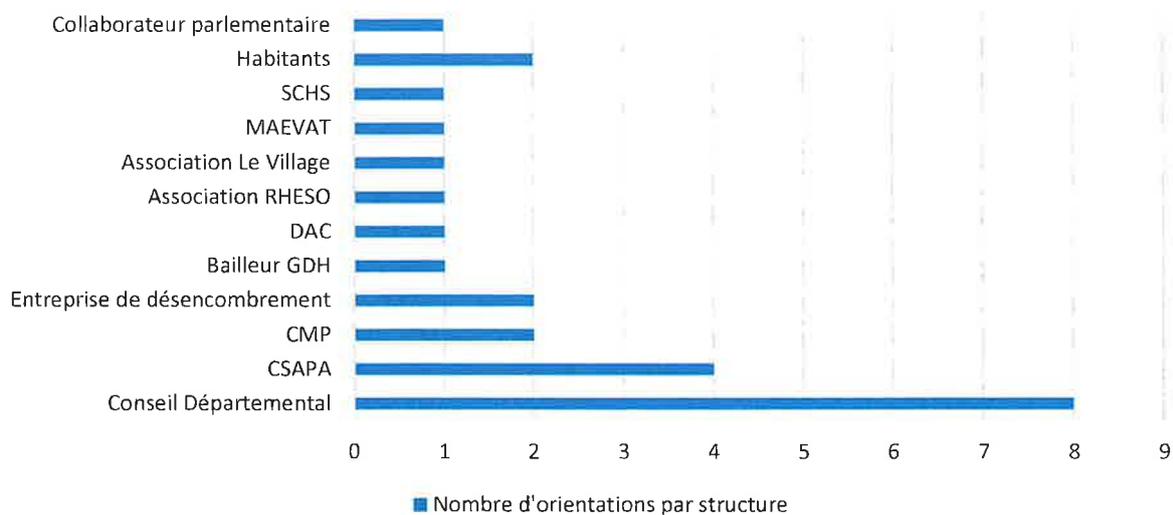
A l'instar du Département des Bouches-du-Rhône, l'accompagnement de ce public vise à amener les habitants à canaliser leur trouble comportemental d'accumulation compulsive afin de se maintenir dans leur logement, sur le long terme, sans danger pour leur santé et leur sécurité, ou encore celle de leur voisinage.

La répartition des 25 orientations reçues en fonction des prescripteurs sur le département du Vaucluse met en évidence le rôle central du Conseil Départemental (8 signalements), suivi par les acteurs médico-sociaux comme le CSAPA et le CMP d'Orange.

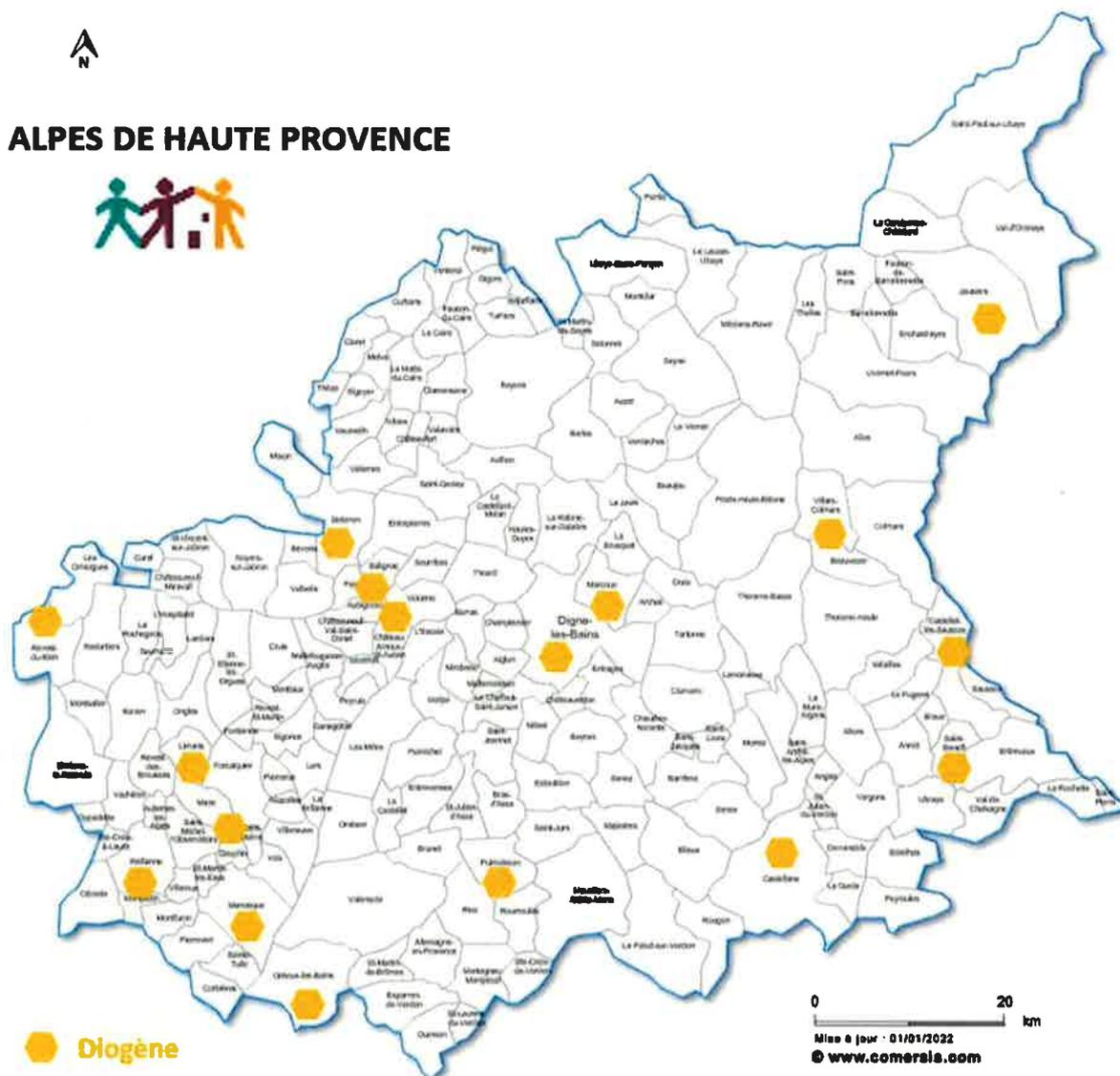
On observe également l'implication croissante d'acteurs variés, allant d'entreprises de désencombrement aux habitants eux-mêmes, ainsi qu'un ensemble de structures plus ponctuelles, témoignant de la diffusion du dispositif à l'ensemble du réseau partenarial.

Ce projet qui ne permet d'accueillir que 7 nouvelles situations par an est largement plébiscité par les acteurs du territoire.

### REPARTITION DES 25 ORIENTATIONS PAR STRUCTURE EMETTRICE



## 4/ L'antenne des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes



### Bilan des activités 2024

Dans ce département, l'intervention de l'association est principalement axée sur l'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène.

18 accompagnements d'habitants à domicile

Nature du soutien apporté aux professionnels du territoire:

- Appui téléphonique à distance des professionnels pour analyse de situation, conseils et orientations ;
- Organisation de 3 Comités techniques (COTECH) Diogène .

L'origine des orientations montre une diversité marquée des acteurs mobilisés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, avec une implication notable des associations tutélaires et du voisinage, suivis par les CCAS et plusieurs structures médico-sociales (DAC, hôpitaux, CLIC, CAARUD).

Cette diversité illustre la sensibilisation croissante de l'ensemble du réseau local aux problématiques liées au syndrome de Diogène, ainsi qu'un maillage territorial actif, allant des institutions aux proches ou voisins des personnes concernées.

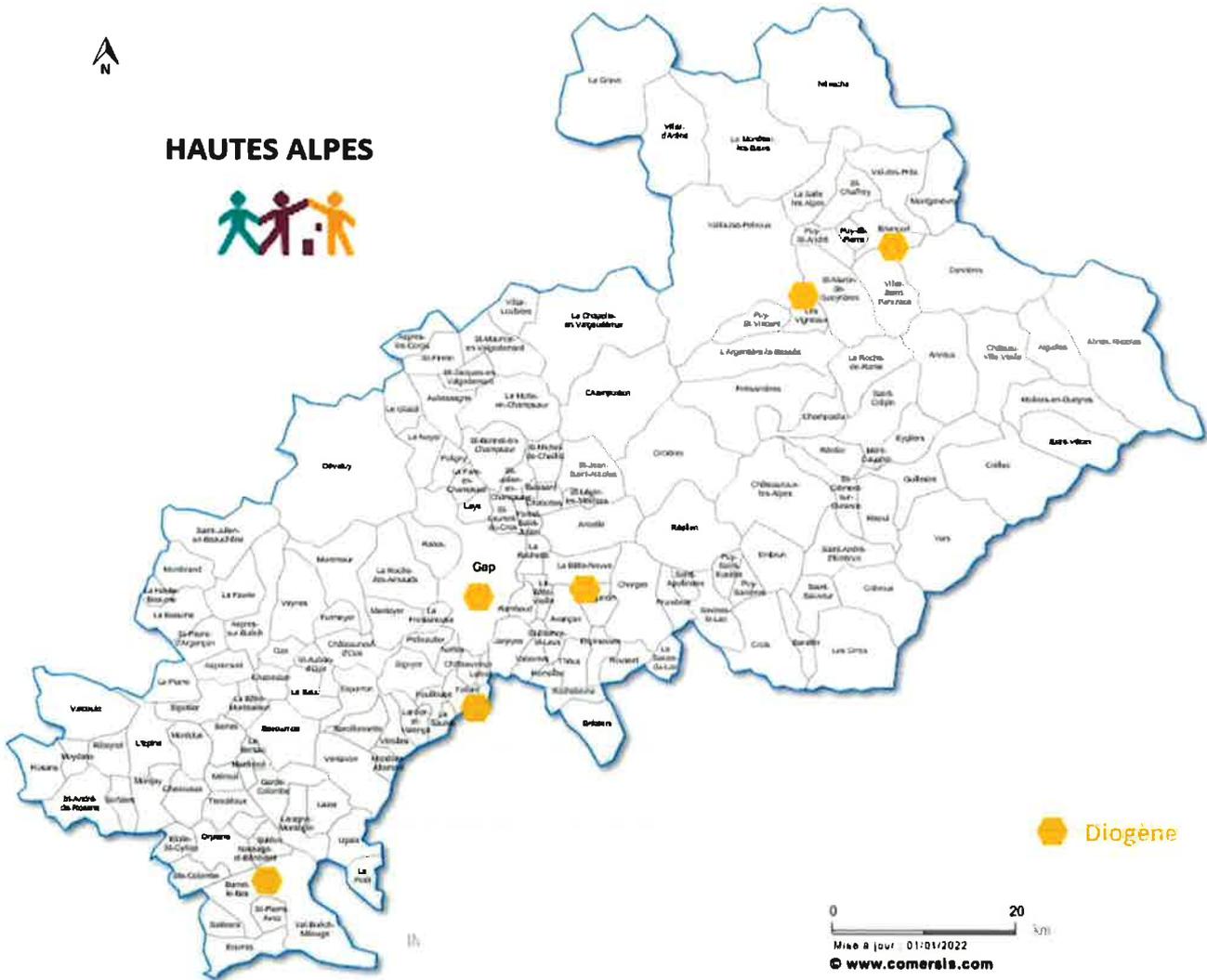
### Exemple d'accompagnement :

Mme C, 79 ans, mère célibataire vivant avec sa fille de 43 ans en location dans le parc privé à Gréoux-les-Bains, présente un syndrome de Diogène avéré : le logement est très encombré, la cuisine inutilisée, le linge accumulé et l'hygiène dégradée. À la suite d'une hospitalisation en mars 2024 pour une fracture du genou, son retour à domicile a nécessité de libérer de l'espace afin d'installer un lit médicalisé et permettre l'intervention d'un cabinet d'infirmiers et d'un kinésithérapeute. La fille de Mme C, souffrant d'un retard mental, connaît, elle aussi, des achats compulsifs et des difficultés dans la gestion du quotidien ; elle se dit néanmoins partante pour un accompagnement, mais peine à mettre en pratique les conseils par manque de repères. Les Compagnons Bâisseurs, en lien avec les services sociaux (CCAS, Conseil Départemental, CLIC), ont entamé un travail de désencombrement et d'organisation : évacuation des poubelles, lavage du linge via un service d'aide à domicile (ADMR), et amorce d'une demande de logement social, car le studio actuel est trop exigü. Les deux femmes souhaitent également une MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) pour sécuriser leur budget, lourdement impacté par les déplacements en taxi et les commandes en ligne peu maîtrisées.

Les progrès sont visibles et permettent à Mme C de réintégrer son domicile.

La situation demeurant fragile et justifiant encore pour l'heure un suivi renforcé, Madame continue à être accompagnée pour stabiliser ses nouvelles habitudes et envisager un relogement plus adapté.





## Bilan des activités 2024

Tout comme dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, l'intervention de l'association est uniquement axée sur l'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène.

7 accompagnements d'habitants réalisés à domicile.

Nature du soutien apporté aux professionnels du territoire:

- Appui téléphonique à distance pour analyse de situations d'accumulation compulsive, conseils et orientations en direction des acteurs locaux;
- Organisation de 3 Comités techniques (COTECH) visant à favoriser les échanges de pratiques.

La répartition géographique des 7 nouveaux accompagnements réalisés en 2024 montre une couverture équilibrée du territoire, avec des situations localisées aussi bien en zones semi-urbaines (Gap) qu'en milieux ruraux (La Bâtie-Neuve, Laragne-Montéglin, La Bâtie-Montsaléon, L'Argentière-la-Bessée).

Ce maillage confirme l'enjeu d'un accompagnement de proximité, essentiel dans des zones peu denses où les ressources sont parfois moins accessibles et les situations d'isolement plus marquées.

Le profil des personnes accompagnées révèle plusieurs constantes significatives : une majorité de femmes (5 sur 7), un âge souvent avancé (6 personnes sur 7 ont plus de 60 ans) et une solitude systématique, toutes vivant seules.

Ces éléments traduisent la vulnérabilité accrue des personnes âgées isolées, souvent confrontées à des problématiques complexes mêlant perte d'autonomie, isolement social et difficultés psychiques ou organisationnelles.

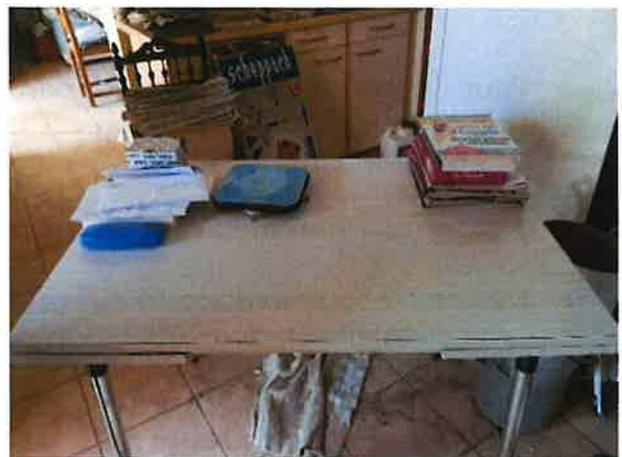
Enfin, la diversité des statuts d'occupation (3 propriétaires, 2 locataires du parc privé, 2 du parc public) montre que le syndrome de Diogène traverse les statuts résidentiels, affectant des personnes aux profils variés, et nécessitant des modalités d'intervention adaptées selon les contextes (copropriété, bailleurs publics, logements privés).

#### **Exemple d'accompagnement :**

Mme P, 68 ans, propriétaire occupante à Gap, vit seule depuis son divorce et le départ de son fils, deux ruptures qui ont laissé un vide comblé par l'accumulation d'objets et de papiers. Honteuse de la situation, elle n'accueille plus personne chez elle.

Une amie ayant bénéficié de l'accompagnement des Compagnons Bâisseurs lui a conseillé de prendre contact. Les premières visites à domicile ont suscité un « déclic » : Mme P parvient désormais à trouver une place à chaque objet.

Des visites régulières (toutes les trois à quatre semaines) lui permettent de trier, de ranger le séjour et de consolider les nouvelles habitudes, avec l'objectif de réinvestir pleinement le logement.



## **5/ Formation et soutien aux professionnels de la Région**

### **L'axe formation**

En 2024, la Directrice Générale de l'association a délégué une mission spécifique de développement de cet axe à une de ses cheffes de projets pour déposer une demande d'agrément QUALIOPI.

17 formations ont été réalisées touchant 299 professionnels du secteur social et médico social sur des sujets en lien avec l'habitat et l'accompagnement des publics fragiles.

Pour la première fois, l'association a été amenée à réaliser des formations au profit du CNFPT et de la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence.

### **Le soutien apporté aux professionnels de l'accompagnement**

#### **- *La mise en place de guichets uniques départementaux sur le syndrome de Diogène***

En septembre 2023, l'ARS a décidé de confier à l'association la mise en place de guichets uniques sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, ayant pour missions de recenser les situations d'habitants présentant le syndrome de Diogène sur chacun des ces départements, et d'accompagner les professionnels en lien avec ce public vers les dispositifs adaptés.

En 2024, 95 signalements ont été reçus, avec un nombre plus important provenant des pôles urbains de Toulon et Nice.

#### **- *La mise en place d'une hot line téléphonique et l'animation de Comités Techniques (COTECH) Diogène***

Une hot line téléphonique est mise à disposition des professionnels de la Région qui rencontrent des difficultés dans l'accompagnement des habitants qui présentent le syndrome de Diogène.

88 accompagnements téléphoniques ont été réalisés en 2024.

Des COTECH Diogène ont également été mis en place dans les 6 départements de la région PACA. En complément de la hotline, ils constituent un autre levier majeur de soutien aux professionnels confrontés à des situations complexes liées au syndrome de Diogène. Ces temps de travail collectifs, permettent aux acteurs de terrain de venir exposer des situations concrètes, de croiser les expertises institutionnelles, associatives et médico-sociales, et de co-construire des pistes de réflexion ou d'orientation. Véritables espaces de coordination et d'interconnaissance, les COTECH favorisent une dynamique partenariale indispensable dans la gestion de situations souvent bloquées ou à fort enjeu. Ils participent aussi à la montée en compétence des professionnels et à une meilleure articulation des dispositifs existants à l'échelle locale.

En 2024, 19 COTECH ont été animés avec une forte participation des professionnels (en moyenne une vingtaine de professionnels présents à chaque instance).

- **L'animation de Comités Techniques de Suivi Habitat (CTSH) dans le cadre de la Lutte contre l'habitat indigne**

Il s'agit de comités techniques abordant les situations prises en charge par l'association, visant à sensibiliser les partenaires (travailleurs sociaux, institutions, élus) à la lutte contre l'habitat indigne tout en favorisant le suivi des habitants accompagnés et les relais en direction des autorités compétentes en cas de suspicion d'insalubrité ou de péril (PDLHI, SCHS, Mairie) ou de dispositifs habitat spécifiques .

40 CTSH ont été animés en 2024 sur les départements du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône, soit plus de 300 participations de professionnels dans ces instances.

**Exemple: Le Comité technique de suivi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile:**

**La présence des Compagnons au Charrel et dans l'animation du territoire du projet**

Les Comités Techniques de Suivi : une instance plébiscitée par les acteurs sociaux et institutionnels du territoire

En moyenne entre 10 et 15 personnes présentes à chaque réunion

Date	Thématique abordée
23/01/2024	• Bilan 2023 et récits avec présence habitants
11/04/2024	• Protocole amiante et punaises de lit
08/10/2024	• La parole aux structures partenaires



### III. ANNEXES

#### 1/ L'inauguration de l'atelier solidaire du siège

Le 12 janvier, l'association a inauguré au sein de son siège, son tout nouvel atelier solidaire. Il s'agit d'un atelier pensé et créé comme un lieu de rencontres entre partenaires, habitants, bénévoles et compagnons autour de collectifs en lien avec l'habitat. Le financement de cet atelier est à l'image de la collaboration partenariale envisagée.

Un grand merci pour le soutien financier de la [Ville de Marseille](#), du [Département des Bouches-du-Rhône](#), [Castorama France](#), la [MACIF](#), [ESS France](#), [Malakoff Humanis](#) ainsi qu'à la [Fondation Legrand](#), [Atlantic](#) et [Weber](#) pour leurs généreux dons.



## 2/ Les chantiers solidaires 2024

En 2024, l'association a choisi de fêter ses 45 ans en réalisant des chantiers solidaires à destination de structures de l'ESS en Région, qui avaient besoin de rénover ou d'aménager leurs locaux, pour leur permettre de développer de nouveaux projets. Les chantiers se sont déroulés du 5 au 11 juin et ont réuni salariés et volontaires de l'association et équipes salariées et usagers des structures accompagnées.

Un grand merci aux Bricos du Cœur qui ont permis le cofinancement de ces chantiers!

### Chantier conduit à la réserve des arts à Marseille

La Réserve des Arts est une association à but non lucratif qui favorise et soutient le développement d'une économie circulaire et solidaire au sein du secteur culturel, créatif et artisanal. Elle a déménagé en mars 2024 dans des nouveaux locaux et ambitionnait que le lieu puisse accueillir des habitants aussi bien sur des temps d'ouverture au public que sur le temps de fermeture (dimanche). Ainsi, elle souhaitait que le parvis puisse permettre d'avoir un espace ouvert sur le quartier permettant de se rassembler.

Le chantier solidaire a ainsi pu permettre la création de cette zone de convivialité.





## Chantier conduit à Destination Familles à Marseille

Destination Familles une association historique du quartier de Noailles, devenue espace de Vie Sociale et faisant fonction de Centre social.

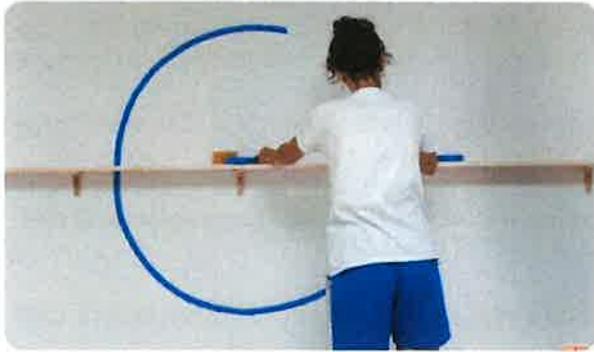
Les Compagnons Bâisseurs Provence et Destination familles sont partenaires depuis plus de 15 ans. Cette collaboration se traduit par des ateliers hebdomadaires de bricolage, des réflexions sur la vie du projet commun, des co animation de réunions associatives sur le quartier... Des connexions au quotidien.

Initialement implantée au 43 rue d'Aubagne, sous le coup d'un arrêté de mise en sécurité puis de péril, l'association a été contrainte de redistribuer dans deux lieux ses multiples activités et ateliers.

Le projet de Destination Famille était d'aménager ce lieu pour permettre à des activités très différentes d'y être réalisées, d'optimiser les espaces et de créer de la cohésion et de l'entraide.

La conception de l'aménagement a été travaillée en collectifs avec le groupe de bricoleuses.





## Chantier conduit en faveur de l'AN 02 et du CHO3 à Marseille

Le CHO 3 est un collectif d'habitants organisés qui fonctionne comme un syndicat d'habitants. Son objet : «se réunir entre personnes qui subissent des injustices sur ce territoire, puis d'identifier qui est responsable d'une injustice pour créer un rapport de force visant à résoudre plus rapidement la situation... C'est ce que le collectif appelle « la démocratie d'interpellation ».

L'AN 02 est une association d'éducation populaire basée à la Belle de Mai, dans le 3ème arrondissement de Marseille. Elle a pour objet de promouvoir, valoriser, accompagner et créer des initiatives de transformation sociale et de réappropriation du Politique. Son but est de mobiliser la puissance d'agir des citoyens et de favoriser l'engagement des plus exclus dans la vie de la Cité.

L'An 02 et le CHO 3 occupaient depuis plus d'1 an des locaux peu aménagés, distribués en deux espaces distincts.

Le chantier solidaire a été mis en place pour permettre :

- aux membres du CHO3 d'avoir un espace accueillant, de se retrouver, de s'organiser et d'optimiser ces espaces contraints ;
- aux 3 membres salariés et bénévoles de l'An 02 d'avoir un espace bureau correct.





## Chantier conduit au à Hyères

La résidence des Bosquets est située à Hyères dans le Var (83).

Elle est gérée par le bailleur social, Logis Familial Varois, qui a mis en place de grands travaux au sein de la résidence pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants (création d'une maison pour les habitants, travaux de voirie etc.).

Au sein de cette résidence, il y a un local existant qui est affecté aux jeunes pour leurs activités diverses (petite salle de sport, espace détente etc.). Des travaux sont programmés par le bailleur et une partie était vouée à être rénovée par les jeunes, prêts à s'investir pour améliorer leur espace.

L'association est intervenue dans le local à leurs côtés pour effectuer les travaux suivants :

- Remise en peinture;
- Installation d'un sol souple antidérapant dans la salle de sport;
- Nettoyage/lustrage du carrelage.





## Chantier conduit à Digne

L'Atelier Partagé est une association créée en 2014, dont le but est de réunir, dans un esprit de convivialité, les personnes désirant apprendre et partager dans les domaines de la réparation, du bricolage et des activités créatives.

Par ses actions, l'Atelier Partagé facilite les échanges de connaissances et de savoir-faire entre ses adhérents, et permet de créer du lien social.

L'association porte également une ressourcerie pour diminuer le gâchis matériel et énergétique, en donnant une seconde vie à tous les objets que l'on trouve dans un logement.

L'association est locataire de hangar de 250m<sup>2</sup> et manque de place pour ses activités. Elle a ainsi investi dans des locaux plus grand pour pouvoir traiter l'ensemble des dons et offrir de meilleurs ateliers aux bénévoles, salariés et adhérents.

Les travaux dans le cadre du chantier solidaire participent à la création d'une boutique de 350m<sup>2</sup> et d'ateliers de 200m<sup>2</sup> adaptés à toutes les activités: l'électroménager, bois, couture, mosaïque...

L'association qui est venue soutenir les équipes de l'Atelier Partagé , a pu participer aux travaux suivants :

- Isolation des murs en Ouate de Cellulose insufflée avec Energétique 04,
- Isolation d'un plafond en Fibrarock,
- Pose de câbles électriques,
- Isolation d'un plafond en Fibrarock,
- Démolition et création plancher bas,
- Placo.





PIC•COLLAGE

### 3/ La journée des salariés du Mouvement



#### Association Nationale Compag...

2 956 abonnés

7 mois • Modifié • 🌐

[Retour sur la Journée des Salarié-es des Compagnons Bâisseurs]

Le 14 octobre dernier, près de 300 Compagnons Bâisseurs venus des 16 régions d'Hexagone et d'Outre-mer ont fait Mouvement en se rassemblant au Cabaret Sauvage à Paris pour une journée d'échanges et de partage ! 🌟

Cette journée a été l'occasion de revenir sur les 67 ans d'Histoire des Compagnons Bâisseurs et de présenter le nouveau projet politique : « Bâtir et agir ensemble face aux urgences sociales et climatiques ».

Structuré autour de six thèmes essentiels, le projet politique 2024-2028 a été illustré par des interventions marquantes et inspirantes de salariés venus de toutes les régions :

- 3 chantiers prioritaires : justice sociale, transition écologique juste et évolutions démographiques
- 3 moteurs d'actions : Faire Mouvement, coopérer avec les territoires et perfectionner nos modèles d'intervention

Cette rencontre riche en perspectives a permis de poser les bases de notre avenir collectif.

🙏 Un grand merci aux Compagnons Bâisseurs pour cette journée mémorable ! Ensemble, continuons à bâtir un avenir solidaire et engagé. 🤝

**#CompagnonsBâisseurs**  
**#JournéeDesSalariés #Engagement**  
**#Solidarité**



## 4/ Quand les Compagnons Bâisseurs Provence ne sont pas sur chantier

### Bouches-du-Rhône

Les 18 et 19 juin, les Compagnons Bâisseurs Provence ont participé au 1<sup>er</sup> Campus des Territoires Zéro Exclusion énergétique rassemblant élus, agents des collectivités locales, accompagnateurs, responsables associatif, opérateurs, professionnels du bâtiment, entreprises, acteurs de formation de toute la France avec comme objectifs le partage d'expériences, de solutions, le développement de coopérations et la capitalisation des actions en cours.



Le 12 novembre, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> journée nationale de la précarité énergétique, les Compagnons Bâisseurs Provence ont participé à l'animation d'une table ronde organisée par la ville de Marseille dont le sujet était « Quels accompagnements pour les marseillaises et les marseillais face à la précarité énergétique ? » et un tenu un stand d'informations à l'attention du public marseillais.



### Alpes-Maritimes

Le 28 novembre, à Grasse, l'association était présente aux assises départementales de l'Economie Sociale et Solidaire co organisée par la CAPG et la CRESS PACA, en partenariat avec la Banque des Territoires, la Macif et la ville de Grasse.

Le poids de l'ESS sur le Département a pu être abordé de même que la nécessité plus que jamais de renforcer des alliances entre acteurs publics et entreprises de l'ESS, et ce afin de renforcer la coopération territoriale en matière de transition énergétique.



## Vaucluse

Le 28 novembre, l'association assistait aux Rencontres partenariales du Grand Avignon, à destination des professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et des associations d'usagers.

A cette occasion une partie de l'équipe des Compagnons a tenu un stand et une présentation de l'activité de l'association a été réalisée devant près de 300 partenaires.



## Var

Le 5 décembre, l'association enregistrait une capsule sur le sujet "**Incurie/Diogène**" à l'initiative du DAC Var Ouest.

 **DAC Var Ouest** · Abonné  
Dispositif d'Appui à la Coordination  
8 mois · Modifié · 

C'était hier ! 

Enregistrement de la capsule "**Incurie/Diogène**" par Catherine PETIT, Cheffe de projet Compagnons Bâisseurs Provence.

Pour les découvrir, rendez-vous le 5 décembre 2024 lors de l'Atelier santé social du DAC Var Ouest 

Pour vous inscrire : <https://lnkd.in/eKDxHyDf>

Anne-claire BEL  
**#CompagnonsBâisseurs**  
**#CompagnonsBâisseursProvence**  
**#SyndromedeDiogène**



## *Hautes-Alpes*

Créé en 2014, le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et de la précarité énergétique (PDLHI-PE 05) des Hautes-Alpes est piloté par la DDT, qui en assure, au nom du Préfet, l'animation et la mise en œuvre à l'échelle du département. Compte tenu des caractéristiques climatiques du département, il a la particularité de comprendre un volet relatif à la précarité énergétique.

Identifié comme le lieu de repérage, de centralisation et de traitement des signalements et des plaintes relatifs au mal logement, ce pôle repose sur une équipe permanente composée de la DDT, l'ARS, le SCHS de la Ville de Gap, qui est compétente pour le traitement régulier des situations au titre des principes réglementaires issus du Code de la Santé Publique (CSP) et du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).

Il bénéficie également de l'appui de l'ADIL pour son expertise juridique et son rôle de guichet unique du pôle.

Il réunit en outre l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur du logement : le Procureur de la République, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Conseil départemental et SOLIHA 05.

Le 4 décembre l'association a été invitée à participer au groupe de travail relatif à la construction du plan d'actions 2025-2027 du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne des Hautes-Alpes (PDLHI-PE05).

Après une présentation des actions conduites entre 2022 et 2024, une réflexion a donc été menée en groupes de travail sur les grandes lignes du plan d'action 2025-2027 voué à être validé en comité de pilotage en juin 2025.

## *Alpes-de-Haute-Provence*

Le 3 décembre, l'association a assisté au bilan 2024 du PDLHI 04.

Membre permanent de ce Comité, l'association a pu, à cette occasion, présenter les résultats obtenus en termes d'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène.

L'efficacité des politiques habitat conduites sur ce territoire est criante. Avec un ratio de 1 arrêté préfectoral pour 14 200 habitants en région PACA, sur le département des Alpes-de-Haute-Provence, on compte 1 arrêté pour 5 700 habitants.

Les collectivités locales ont dédié 11 millions de leurs ressources à la résorption de l'habitat indigne.

Enfin, 420 000 € auront été dédiés à la mise en œuvre de travaux d'office.

### **Participation à l'élaboration d'un MOOC avec le CLER**

Le CLER a fait appel en 2024 aux Compagnons Bâisseurs Provence pour son approche en santé environnementale, son expertise dans l'accompagnement de ménages en situation de précarité énergétique, et ses compétences dans l'élaboration d'outils pédagogiques.

Été 2022, le CLER et le CNFPT sollicitent 2 professionnelles : Gaëlle PETIT (CREAQ Bordeaux) et Sandrine FREDOUT RODOT (Compagnons Bâisseurs Provence). Leur mission : enrichir le MOOC Précarité énergétique du CLER, d'une thématique santé.

Année 2023, échanges et réflexion : 5 visioconférences ont été organisées pour définir les contenus et la manière de les intégrer dans un MOOC existant sans en déstabiliser l'arborescence. Le CREAQ est en charge des apports théoriques sur la notion de santé. Les Compagnons Bâisseurs définissent les priorités « santé » en termes de lutte contre la Précarité Énergétique : c'est la notion de confort d'été qui fera consensus.

Année 2024, l'élaboration des outils : l'association et le CLER travaillent en binôme sur la mise en forme des outils pédagogiques avec pour résultat une remise en ligne du MOOC, en novembre 2024, enrichi d'un clip, de mises en situations visuelles et de quizz portant sur « préserver son confort d'été ».

## Prises de position de l'association



### Article dans le journal La Tribune PACA, 29 février 2024

« Aujourd'hui, l'emploi salarié ne protège plus du mal-logement »

(Anne-Claire Bel, Directrice Générale Compagnons Bâisseurs Provence)

<https://region-sud.latribune.fr/economie/2024-02-29/aujourd-hui-l-emploi-salarie-ne-protège-plus-du-mal-logement-anne-claire-bel-compagnons-bâisseurs-provence-991762.html>

### Co signature d'une Tribune du Mouvement associatif, mai 2024 « L'extrême-droite, une menace pour l'action associative et citoyenne »

<https://lemouvementassociatif.org/l-extreme-droite-une-menace-pour-l-action-associative-et-citoyenne-la-tribune/>

### Co signature d'une Tribune de la CRESS PACA, Législatives 2024 « Liberté- Egalité- Fraternité- Sororité- Dignité- Justice- Laïcité »

Nous, les fédérations, têtes de réseaux, unions et entreprises de l'économie sociale et solidaire réunies au sein de notre organisation représentative en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire appelons à la mobilisation pour la défense des grands principes républicains inscrits au fronton de notre tribune.

Dans la diversité de nos sensibilités, engagements et positions, nous disons : « NON » à une victoire de l'extrême droite au soir du 07 juillet prochain qui donnerait le pouvoir à des ennemis des droits de l'homme.

Les propositions et les idées rétrogrades des dirigeants du RN ne sont pas une réponse adaptée à l'absence de perspectives, à la peur du déclassement social et à la difficulté de dessiner pour soi et les siens une trajectoire ascendante. Sous le couvert de la défense des oubliés de la République, ils souhaitent en réalité réduire le financement des services publics et du système de protection sociale qui constituent la base de notre pacte républicain. Leur vision de la société et leur idéologie sont résolument sexistes, xénophobes, discriminatoires et réactionnaires. Ne cédon pas aux amalgames et à toutes les confusions.

« Ce qui est sacré dans la démocratie, ce sont les valeurs, pas les mécanismes. »

« La loi de la majorité n'est pas toujours synonyme de démocratie, de liberté et d'égalité. Parfois, elle est synonyme de tyrannie, d'asservissement et de discrimination.

»

Amin Maalouf, Les identités meurtrières, Le Livre de Poche, Paris, 1998

Notre république repose sur la confiance dans les individus citoyens décidant ensemble de leur avenir commun, à partir de valeurs partagées. Engagement civique, tolérance, respect de l'autre, sont les valeurs qui fondent l'action collective et notre concorde.

Chaque jour, dans la proximité de nos territoires les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire construisent et proposent dans la coopération économique des réponses alternatives aux urgences climatiques, sociales et territoriales. Elles constituent des points d'appuis concrets pour le renouveau de notre démocratie républicaine.

Dans la diversité de nos sensibilités, engagements et positions, nous appelons toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs et les pratiques de nos organisations à se mobiliser et rejoindre les campagnes électorales du camp républicain pour dire « Non » à l'extrême droite.

## **Co signature d'une Tribune à l'occasion de l'ouverture du procès des effondrements de la rue d'Aubagne , octobre 2024.**

***Nous, Marseillais-es, nous nous mobilisons aux côtés des familles de victimes et des mal-logé-es !***

Du 7 novembre au 18 décembre aura lieu le procès dit « de la rue d'Aubagne ». Il entend déterminer les responsabilités dans l'effondrement de deux immeubles, le 5 novembre 2018, provoquant le décès de huit personnes. Ce procès public « hors-norme » doit apporter des réponses aux questions et attentes des familles des victimes et de plus de 80 parties civiles constituées.

Seize personnalités physiques et morales poursuivies, Julien Ruas, ex-adjoint de Jean-Claude Gaudin, des propriétaires privés (dont Xavier Cachard, élu LR à la Région), Marseille Habitat, Richard Carta, expert, le cabinet Lieutard, syndic du n°65, impliquées dans le drame, seront jugées pour déterminer leur responsabilité pénale.

Effondrements et périls ont révélé à tou-tes les marseillais-es l'ampleur catastrophique de l'habitat indigne. Plus de 8 000 personnes ont été délogées depuis ces six dernières années. Marseille, devenue symbole du mal logement, a été aussi le théâtre de mobilisations et de luttes exemplaires, remportant de nombreuses victoires. Ceux et celles qui luttent sans relâche pour l'accès à un logement digne pour toutes et tous, contre la chasse aux pauvres, aux immigré-es et la gentrification, se sont réuni-es.

Ce procès concerne chacun-e de nous. Nos organisations appellent aujourd'hui à une pleine solidarité avec les familles de victimes et à faire de ce procès un moment important pour dévoiler au pays ce que les pouvoirs publics ont trop longtemps laissé faire : l'organisation d'un système du mal-logement. Hier comme aujourd'hui, nous devons agir pour exiger des pouvoirs publics des réponses rapides et effectives.

Retrouvons-nous :

**Samedi 2 novembre** : première Journée nationale contre l'habitat indigne ; pour nous former, débattre et organiser les luttes à venir, de 12h à 19h. (lieux et programme complet sur [collectif5novembre.org](http://collectif5novembre.org)).

**Dimanche 3 novembre** à 13h pour une « marche pour la justice et un logement digne », du métro Notre-Dame-du-Mont au Palais de Justice, en passant par la rue d'Aubagne.

**Mardi 5 novembre** : hommage des Marseillais-es, place du 5-Novembre/ rue d'Aubagne, dès 8h30.

**D'octobre à décembre** pour diverses actions citoyennes à Noailles et à Marseille.

### ***Les premiers signataires***

Collectif du 5-Novembre – Noailles en colère, LDH Marseille, Il fait bon vivre dans ma cité, RESF 13, La ManuFabrik, Mouvement Utopia, CVPT, Attac Marseille, Noailles debout, les Minots de Noailles, centre LGBTQIA+ Marseille, Trans VNR 13, Art'Up 13, Donut, Frachi, groupe de veille Grand Saint-Barthélemy, Association CDP13, Primitivi - téloche de rue, Amicale des locataires d'Air-Bel, Adelphi'cité, Conscience, RUSF13, Aouf, Mouvement des mères isolées, Destination Familles, Soulèvements de la Terre – Marseille, Ampil, Osez le féminisme 13, Alternatiba Marseille, Mémoire en marche, collectif des écoles de Marseille, Antifa social club Marseille, observatoire de la gentrification de La Plaine, Groupe de veille Busserine, association Just, CHO3, Réseau hospitalité, FSU 13, FUIQP, collectif des Bourelly, collectif Marseille contre Darmanin, Afrofem Marseille, collectif Al Manba, Marseille Anti-CRA, association Droits et Habitats, collectif Tivoli 9 avril, FSU-Snuipp 13, SAF Marseille, Union syndicale Solidaires 13, CNT-SO 13, Compagnons bâtisseurs Provence, UL CGT centre-ville, Indecosa-CGT...

## IV. LES PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVÉS

L'association bénéficie du soutien de nombreux partenaires, financiers, en numéraire ou en dons, publics comme privés. Cette multiplicité de partenaires enrichit les réflexions sur la conduite des projets et se veut permettre d'éviter une trop grande dépendance aux financements publics.



**AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES**

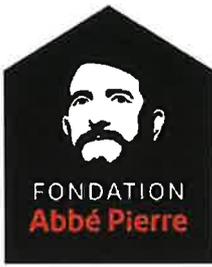
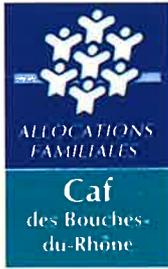


Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DARES)



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





Abritée par la Fondation de France





## Illustrations de quelques partenariats:

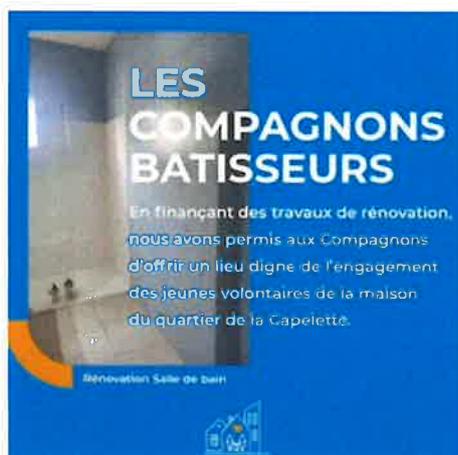
Dons de bois au Bricobus varois par Castorama La Seyne



Don de 10 000 € de la Fondation Vinci pour l'achat d'un véhicule



Financement de la rénovation de la salle de bain des volontaires accueillis par l'association par la Fondation Entreprendre pour Toi



## Campagne d'arrondi solidaire Leroy Merlin

BILAN de la campagne d'arrondi solidaire 2024  
dans 135 enseignes Leroy Merlin

**233 035.68€**  
collectés

**590 724**  
arrondis en caisse



A group of people, including staff and volunteers, are gathered in a store. They are holding a large, stylized orange sign that says 'Merci!' (Thank you!). The background shows store shelves and other people.

**100% des dons reversés à des actions de terrain  
en faveur de projets de rénovation pour des familles mal logées**

- ➔ Rénovation énergétique
- ➔ Lutte contre l'habitat indigne
- ➔ Adaptation du logement  
aux situations de dépendance



23 juillet  
-  
27 août 2024



## CONCLUSION & PERSPECTIVES

L'année 2024 a été une année charnière pour notre association, marquée par une consolidation de notre organisation interne, et une réflexion stratégique sur notre mission à long terme.

Sur l'ensemble des six départements de la Région, nos équipes, bénévoles et volontaires ont accompagné 2656 habitants dont 1253 à domicile dans le cadre de notre démarche d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

Ces chantiers, au-delà de l'amélioration de l'habitat, ont été des espaces de lien social, de montée en compétences et de dignité retrouvée pour les habitants.

Nous avons renforcé notre présence dans les zones rurales et périurbaines, où les besoins sont importants et parfois peu visibles.

En 2024, nous avons engagé un travail approfondi autour de notre fonctionnement interne.

Cela s'est traduit par :

- Le renforcement de l'équipe de Direction avec la création d'un poste de Direction adjointe à temps partiel et d'un poste d'assistante ressources humaines à temps plein;
- La révision de notre document unique d'évaluation des risques;
- Une diminution du temps de travail des salariées à temps plein pour venir compenser la pénibilité de leurs métiers.

Nous avons également fait le choix de mettre fin à trois projets et de nous recentrer principalement sur ceux dont le sens ne faisait pas débat.

L'année 2025 s'annonce comme une année d'approfondissement.

Nous souhaitons :

- Développer l'axe de formation des équipes et mettre en place une GPEC afin de favoriser un suivi qualitatif de leur parcours au sein de l'association;
- Expérimenter des actions intégrées liant habitat et accompagnement des jeunes;
- Consolider notre présence territoriale en soutenant les dynamiques locales, en particulier dans les zones moins desservies;
- Développer les formations à destination de nos partenaires.

Pour se faire, l'association a plus que jamais besoin de votre soutien.

Solidairement vôtre

Anne-Claire BEL  
Directrice Générale

## COMMENT NOUS SOUTENIR ?

***Soutenir les Compagnons Bâisseurs Provence, c'est construire bien plus que des murs...***

En 2024, grâce à nos partenaires:

- logements ont été rénovés avec et pour les habitants;
- volontaires ont été accompagnés dans leur engagement citoyen;
- professionnels ont été formés.

Mais les besoins restent immenses.

### ***Pourquoi nous soutenir ?***

Chaque euro donné aux Compagnons Bâisseurs Provence permet :

- D'acheter des matériaux pour rénover des logements;
- D'accueillir de jeunes volontaires;
- D'accompagner des familles vers un logement digne, économe et durable.

### **Nos projets pour 2025 :**

- Continuer à faire de l'aller vers en zone rurale comme en centre urbain ou encore dans des quartiers politiques de la ville;
- Donner la chance à des jeunes de découvrir le sens de l'engagement en accueillant 10 nouveaux volontaires;
- Accompagner toujours plus d'habitants mal logés;
- Former davantage de professionnels au repérage de situations de mal logement et à l'accompagnement des publics fragiles.

Soutenir les Compagnons Bâisseurs Provence, c'est :

- Participer à une dynamique locale de transformation sociale;
- Agir concrètement contre la non décence et la précarité énergétique;
- Offrir une seconde chance à des jeunes et des familles.



Pour cela, nous avons besoin de vous. Faites un don. Devenez partenaire.

**Vous pouvez adresser vos dons par courrier à l'adresse suivante:**

**Compagnons Bâisseurs Provence  
7, rue Edouard Pons  
13 006 Marseille**

*Un récépissé vous sera retourné dès réception de votre don à fin de justificatif pour l'administration fiscale.*

✉ Pour tous renseignements:  
Anne-Claire BEL, Directrice Générale

[cbprovence@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:cbprovence@compagnonsbatisseurs.eu)

